



PLÉNIÈRE DU 13 OCTOBRE 2014  
DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

*Intervention de David Cormand,  
Président du groupe EELV*

Monsieur le Président, cher-e-s collègues,

Depuis plusieurs mois, les signes d'alertes écologiques se multiplient.

Fin août, nous avons dépassé le seuil annuel au-delà duquel l'humanité vit à crédit. En effet, la totalité des ressources que la terre est en mesure de générer en une année a été atteinte. Années après années, cette dette écologique s'accumule avec des effets irréversibles sur la biosphère.

Il y a quelques semaines, WWF faisait paraître une étude qui démontre qu'en 40 ans, la moitié des animaux sauvages ont disparu de la surface de la terre.

Enfin, le 6 septembre 2014, le rapport rédigé par Jean Jouzel portant sur le climat en France jusqu'en 2100 indiquait que d'ici la fin du siècle, nous allons assister si rien n'est fait à une forte hausse des températures moyennes (de 2,6° à 5,3°), à l'augmentation logique du nombre de jours de vagues de chaleur, à des épisodes de sécheresse plus nombreux, au renforcement des précipitations extrêmes.

De manière plus globale, le changement climatique entraîne la disparition de la banquise et des manteaux neigeux, la fonte du permafrost, l'acidification des océans, ayant pour conséquence une réaction en chaîne qui accélère encore le changement climatique.

Les conséquences sur la biodiversité terrestre et marine, sur les littoraux qui concentrent à la fois des milieux de biodiversité irremplaçables et les concentrations de populations les plus importantes sont colossales.

L'ensemble de ces phénomènes ont une seule et unique cause : l'activité humaine telle qu'elle est organisée aujourd'hui.

Bien entendu, les initiatives pour éviter l'irréparable doivent être globales.

De ce point de vu, le rendez-vous international de la COP 21 en décembre 2015 à Paris ne doit pas être manqué.

L'Europe doit aussi appréhender cette situation et contribuer à impulser des politiques nouvelles, notamment en matière d'investissement, qui préparent une société de la sobriété énergétique.

De son coté, la France doit aussi à son échelle, préparer la transition.

La Loi de Transition énergétique marque de ce point de vu quelques avancées.

Hélas, le recul coupable de la Ministre de l'écologie sur la taxe poids lourds envoie, pour le moins, un message contradictoire...

Ce projet, abusivement appelé « eco-taxe », alors qu'il s'agit en réalité d'une taxe sur la pollution, et non pas sur l'écologie. Appelons donc la « Pollu-taxe ». Cette pollu-taxe poids lourds, donc, avait pour ambition légitime de favoriser la réorientation du transport des marchandises de la route vers le fret ferroviaire et fluvial.

Par ailleurs, l'argent collecté devait permettre de financer des projets d'infrastructures de transports collectifs.

Avec ce renoncement face aux lobbies routier, les citoyennes et les citoyens sont confrontés à une triple peine :

- Nous allons subir toujours plus de camions et les conséquences sur la dégradation des infrastructures et de la qualité de l'air avec ce que cela implique en matière de santé publique.

- Le coût de ce renoncement, 2,1 milliards d'euros, devra être en partie supporté par les ménages.

- 120 projets de transports collectifs, dont 5 en Normandie, manqueront par conséquence de financements publics en provenance de l'Etat.

En Allemagne, par exemple, dont je n'ai pas noté le retard économique par rapport à la France, la taxe dont nous parlons existe depuis 2005 et rapporte 5 milliards d'euros par an.

On ne peut être que saisi par la schizophrénie du Gouvernement qui surfent constamment sur des injonctions paradoxales.

Alors même qu'il est urgent d'assumer des politiques cohérentes et coordonnées pour plus de sobriété et moins de gaz à effet de serre, les politiques menées mettent invariablement en scène des contradictions entre ce qui est dit et ce qui est fait.

L'objectif de taxer les rentes des sociétés d'autoroute, qui avait été généreusement privatisées par Dominique de Villepin, ne saurait combler le manque à gagner, ni permettre de réorienter le transport de fret.

Pour réussir la transition énergétique, nous avons besoin de trois leviers :

Le premier levier est celui de la législation qui permet de tracer des objectifs et des contraintes pour améliorer par exemple la qualité de l'habitat, réguler la part des différentes sources d'énergie, limiter les intrants chimique et favoriser une agriculture paysanne, etc.

Le second levier est fiscal qui sert à réorienter les comportements en fiscalisant moins les ressources abondantes, comme le travail, et en fiscalisant d'avantage les ressources rares, comme l'énergie ou les nuisances, comme la pollution. Les recettes doivent également de financer la formation dans les nouveaux métiers de l'économie verte.

Le troisième levier est tout simplement l'argent. Il est nécessaire de trouver des moyens importants aujourd'hui pour investir massivement dans les économies d'énergie et le renouvelable.

Or, aujourd'hui, nous sommes très loin de l'utilisation de ces trois leviers.

Si il y a quelques progrès sur le levier législatif avec la loi de transition énergétique, mais nous sommes à coté de la plaque en matière fiscale et autour de zéro en matière d'investissements.

Ce ne sont pourtant pas les moyens qui manquent, puisque le Gouvernement a trouvé 40 milliards pour le pacte de responsabilité.

Et au niveau de notre Régions ?

Les rapports proposés aujourd'hui traduisent une volonté de la majorité régionale d'appréhender ces enjeux.

Mais là encore, il est essentiel que les différents schémas dont nous débattons soient ensuite pris en compte dans la réalité.

Pour ce faire, la région doit assumer tout son rôle pour relayer localement les réponses aux enjeux globaux.

En matière économique, la transition de notre économie régionale vers un modèle plus sobre en énergie et en pollutions mais plus intense en emplois doit être affirmé. Economie d'énergie, énergies renouvelables, agro-écologie, recherches et développement dans l'économie soutenable, tourisme, sont autant de chantiers d'avenir qui doivent être soutenu.

En matière de citoyenneté et de gouvernance, notre territoire doit s'appuyer sur des réseaux aujourd'hui fragilisé par la crise. Les associations qui maillent notre région et jouent un rôle déterminant de lien social ne peuvent pas être abandonnées. Les valeurs de solidarité, de services publics, qu'elles portent et qu'elles relaient sont précieuses au moment où les pulsions individualistes et xénophobes prospèrent.

Nos choix en matière d'investissement d'infrastructures doivent être hiérarchisé et encore une fois cohérents avec les priorités que nous affichons. Mais j'y reviendrais au moment du débat sur les orientations budgétaires.

Enfin, l'accompagnement des collectivités locales doit être au centre de nos préoccupations pour permettre un développement équilibré et encore une fois cohérent de notre Région.

Mes cher-es collègues, les élu-es écologistes ont largement contribué aux changements en cours sur notre territoire en travaillant sur les orientations du schéma régional de cohérence écologique et du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, en promouvant un entrepreneuriat différent qu'il soit coopératif, social ou solidaire, en favorisant une agriculture plus paysanne et écologique, en proposant des dispositifs innovants dans les économies d'énergie.

Les rapports qui sont débattu aujourd'hui le démontrent.

Ils ne constituent pas une fin en soi, mais un point d'étape pour contribuer à faire évoluer la Normandie vers un territoire plus sobre en énergie, plus solidaire, écologiquement préservé et mieux adapté aux enjeux économique du 21<sup>e</sup> siècle.

Je vous remercie.